



République française
Ville de Saint-Cloud

Direction des Affaires juridiques

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION DE 3 DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

-

OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Préambule :

La Ville de Saint-Cloud lance une consultation pour l'attribution d'une convention d'occupation du domaine public portant sur l'installation et l'exploitation de 3 distributeurs de boissons et de produits alimentaires dans les locaux de la salle municipale « le Carré » et du Cinéma-Théâtre « les 3 Pierrots ». Il s'agira d'un contrat précaire et révocable, ne conférant à l'occupant aucun droit réel.

Procédure :

Procédure de mise en concurrence en application de l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et des articles L. 2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques.

Cette procédure n'est pas soumise à la réglementation sur les Marchés publics et la Convention afférente est exclue du champ d'application des baux commerciaux prévu aux articles L.145 et suivant du Code de Commerce.

Nom et adresse de la personne publique :

Commune de Saint-Cloud
13, place Charles-de-Gaulle
92210 Saint-Cloud

Les documents de la consultation sont disponibles sur le site de la Ville, www.saintcloud.fr.

Objet de l'occupation du domaine public :

Installation et exploitation de 3 distributeurs automatiques

Lieu d'exécution :

Le Carré
3 bis, rue d'Orléans
92210 Saint-Cloud
&
Les 3 Pierrots
6, rue du Mont Valérien
92210 Saint-Cloud

Caractéristiques principales :

1 distributeur de boissons chaudes multiples dans le hall d'accueil de la salle « Le Carré ».
1 distributeur de boissons chaudes multiples et 1 distributeur de boissons froides et de produits sucrés et salés dans le hall d'accueil du Cinéma-Théâtre « Les 3 Pierrots ».

Nature de l'offre :

Une attention particulière sera portée sur la qualité de l'offre proposée : produits bio, circuits courts, torréfaction artisanale du café, etc.

Date de début d'exploitation estimative :

2 novembre 2020





Durée :

La convention est conclue pour une durée d'1 an à compter de sa signature, renouvelable 4 fois par tacite reconduction.

Tarifs :

Les tarifs des produits seront l'affaire de l'Occupant. Un tarif préférentiel devra être proposé au personnel de ces deux structures.

Unité monétaire utilisée :

L'Euro

Redevance :

En contrepartie de l'autorisation d'occupation de domaine public, l'occupant versera à la Ville un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé sur l'ensemble des distributeurs.

Critères d'attribution hiérarchisés :

- N° 1 : Qualité et diversité des produits proposés
- N° 2 : Tarifs des produits, y compris les tarifs réduits
- N° 3 : Montant de la redevance
- N° 4 : Types d'appareils et modalités d'exploitation

La Ville se réserve le droit de négocier avec les candidats sur l'ensemble de ces éléments.

Dossier à remettre : au regard du présent avis, les éventuels candidats intéressés devront présenter un dossier rédigé en français et composé des éléments suivants :

Pièces relatives à la candidature :

- Une lettre de candidature datée et signée mentionnant l'identité administrative du candidat (en précisant clairement s'il intervient au titre d'une société, seul ou en groupement), ses motivations et ses compétences en la matière, accompagnée d'une liste de références similaires ;
- Un extrait Kbis de moins de 3 mois ;
- Le pouvoir du signataire à engager la société ;
- Si le candidat est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus ;
- L'attestation d'assurance Responsabilité civile pour l'exercice de cette activité, par le candidat, en cours de validité.

Pièces relatives à l'offre :

- Le projet de convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation de 3 distributeurs automatiques dûment complété, notamment sur le montant de la redevance, et signé. Cette convention est disponible sur www.saintcloud.fr ;
- Une « mémoire technique » présentant, notamment, les caractéristiques des machines ainsi que les modalités et délais d'intervention et de réapprovisionnement.

Les pièces relatives à l'offre constituent des **pièces contractuelles** que l'Occupant devra respecter pendant toute la durée de la mise à disposition, sous peine de pénalités. En cas de contradictions entre ces pièces, les dispositions de la Convention prévaudront.



Visites : Les candidats peuvent se rendre sur place sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture au public :

Les 3 Pierrots : du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30

Le Carré : du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 17h

Date limite de réception des candidatures : Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions suivantes :

Offre pour :

**Convention d'occupation du Domaine public
Pour l'installation et l'exploitation de 3 distributeurs automatiques**

NE PAS OUVRIR

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé aux horaires d'ouverture de la Mairie ou envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenu à destination, **avant le jeudi 22 octobre 2020 à 16 h**, date et heure limites de réception des offres et ce, à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Cloud
Direction des Affaires juridiques
13, Place Charles-de-Gaulle
92211 Saint-Cloud Cedex
Téléphone : 01 47 71 53 27
Mail : juridique@saintcloud.fr

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu.

La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

Contacts :

Renseignements administratifs :

Direction des Affaires juridiques
Pierre BRIE, Directeur adjoint des affaires juridiques
13, place Charles-de-Gaulle
92210 Saint-Cloud
p.brie@saintcloud.fr - 01.47.71.53.27

Renseignements techniques :

Les 3 Pierrots :
6, rue du Mont Valérien
92210 Saint-Cloud
P. JACQUEMONT, Directeur - 01.41.12.81.20
pierre.jacquemont@saintcloud.fr
S. SANDANASSAMY – 01.41.12.81.22
s.sandanassamy@saintcloud.fr

Le Carré :
3 bis, rue d'Orléans
92210 Saint-Cloud
Perrine LEGENDRE
Responsable du Carré
p.legendre@saintcloud.fr
01.55.39.00.26



République française
Ville de Saint-Cloud

Direction des Affaires juridiques

